

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Deepfreeze Refrigerants Inc.
2695 Slough Street
Mississauga Ontario Canada

Duracool System Seal 114 gm. 4 ounce

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identité du produit..... Duracool System Seal 114 gm. 4 ounce
Référence du fabricant..... 2695 Slough Street
Mississauga
L4T 1G2
905 671 4222
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures.. In Canada & The United States: Call CHEMTREC (800) 424-9300.
Utilisation recommandée..... Sceau de fuite a/c pour les pièces de métal et de caoutchouc.
Bien de consommation..... Oui.
Cotes de danger :
HMIS..... Santé: 1 incendie : 4 réactivité : 1.
Classement NFPA..... Santé: 1 incendie : 4 réactivité : 1.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Présentation des urgences..... Extrêmement inflammable . Danger extrême. Contact avec le liquide peut causer des engelures . Récipient est sous pression. Contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforez. Ne brûlent pas. N'obtenez pas dans les yeux ou les vêtements. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS .
Effets potentiels sur la santé :
Contact avec la peau Contact avec le liquide peut causer des brûlures et d'engelures graves. La peau peut être vidée ; engelures se développe. Cloques peuvent se développer.
Contact avec les yeux..... Contact direct avec les particules liquides ou gel peut provoquer des lésions oculaires graves et peut-être permanents.
Ingestion..... L'ingestion n'est pas une voie d'exposition probable.
Inhalation..... Les vapeurs denses de ce produit peuvent réduire l'oxygène disponible pour la respiration. Prolonger l'Inhalation du contenu peut causer une irritation.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Isobutane	75-28-5	30-60
Propane	74-98-6	30-60
Mélange de silanes	Trade Secret	10-30
Methanol	67-56-1	0.1-1.0

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec les yeux..... Si le tissu oculaire est gelé, consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si irritation, douleur, gonflement, larmoiement, photophobie ou persiste, consulter un médecin dès que possible .
Contact avec la peau..... Cas de gelure, consulter un médecin immédiatement ; ne pas frotter les zones touchées ou rincez-les à l'eau. Afin de prévenir d'autres dommages de tissu, n'essayez pas de dévêtir gelés des zones gelés. Si gelures n'a pas eu lieu, immédiatement et soigneusement laver la peau avec du savon et l'eau contaminée.
Ingestion..... En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir .
Inhalation..... Déplacer la victime à l'air frais. Si a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle. Si le battement de coeur absent, donner des compressions cardiaques externes. Moniteur de respiration et le pouls. Consulter un médecin.
Plus d'informations..... Note au médecin ; traiter selon les symptômes.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité..... Extrêmement inflammable.
Moyens d'extinction..... Le dioxyde de carbone, POUDRECHIMIQUE, brouillard d'eau ou de mousse.
Sensibilité aux chocs..... On ne s'attend pas à ce que le produit soit sensible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques... On ne s'attend pas à ce que le produit soit sensible.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Déversements et les fuites..... Supprimer toute source d'ignition. Évacuer et ventiler la zone. Tenter de disperser le gaz ou diriger son écoulement vers un endroit sûr, par exemple à l'aide de pulvérisations de brouillard.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation..... Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et vêtements. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes. Utiliser dans une zone bien ventilée. Ne pas entreposer près de cylindres, contenant de l'oxygène comprimé ou autres oxydants forts. Laver soigneusement après manipulation . Supprimer les sources d'inflammation.

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL	
Isobutane	800 ppm	100 ppm	800 ppm	Non disponible	800 ppm
Propane	2,500 ppm	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	1,000 ppm
Mélange de silanes	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Methanol	200 ppm	250 ppm	200 ppm (260 mg/m3)	250 ppm (325 mg/m3)	200 ppm (260 mg/m3)
Protection des yeux/visage.....	Ne recevez pas dans les yeux. Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.				
Protection de la peau.....	Utiliser des gants et vêtements de protection contre les températures froides fabriqué en viton, caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile.				
Protection des voies respiratoires.....	Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente. Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences.				
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.				
Limites d'exposition					

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique..... Liquide.
Apparence physique..... Incolore à jaune pâle.
Odeur..... Odeur d'alcool fort.
Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.
pH..... Ne s'applique pas.
Pression de vapeur (lb/po2)..... 70.
Densité de vapeur (Air = 1)..... Non disponible.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1) Non disponible.
Point d'ébullition (° C)..... 125 ° C.
Teneur en COV..... > 75 %.
Gravité spécifique 0,570-0.600.
Gravité spécifique (aérosol)..... 0,960-0,968.
Solubilité dans l'eau..... Pas soluble dans l'eau.
Projection de flamme aérosol..... Non disponible .
Température d'auto-inflammation (propergol), 460° C (860° F).
° C
Retour de flamme..... Aucune donnée .
Point d'éclair (° C), méthode..... Coupe fermée :-83.15 ° c (-117.7 ° f).
Limite inférieur d'inflammabilité (% vol.) 1.8.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) 9.5.

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique..... Stable à températures & pressions normales.
Matières incompatibles..... Agents oxydants forts. Acides forts.
Conditions à éviter..... Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Produits de décomposition dangereux Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et
Products
dioxyde de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses..... N'a pas été signalé.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Propane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Mélange de silanes	Non disponible	Non disponible
Methanol	64,000 ppm (Rat - 4heures)	5,628 mg/kg (Orale - Rat); 15,840 mg/kg (Peau -Lapin)

Voie d'exposition..... Contact avec les yeux, la peau et par inhalation.
Effets d'une exposition aiguë..... Rapid libéré des gaz qui sont des liquides sous pression peut causer des brûlures de gel des tissus exposés (peau, yeux) en raison d'un refroidissement par évaporation. Des concentrations élevées de gaz vont déplacer l'oxygène disponible dans l'air ; l'inconscience et la mort peuvent se produire soudainement manque d'oxygène. Exposition à des concentrations très élevées des matériaux similaires a été associée à un rythme cardiaque irrégulier et arrêt cardiaque.

Effets chroniques..... Peut causer des dommages au système nerveux central .
Cancérogénicité..... Non classifié comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Toxicité pour la reproduction..... Aucune information n'est disponible.
Térogénicité..... Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.
Mutagénicité sur les cellules germinales..... Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.
Données toxicologiques

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Environnement..... Toutes les infos ne sont pas encore disponibles.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075.
DOT (U.S. route)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075, LTD QTY, bien de consommation ORM-D.
IMDG (International - Marine)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075.
IATA (International Air)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075, LTD QTY.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B1 : Gaz inflammable.
Règlements américains..... Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. OSHA (29CFR 1910.1200) Classification : gaz comprimé. HIMS Classifications : voir section 01.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité..... L'informations contenues herein est issu des données considérées comme exactes. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels aux acquéreurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Les acquéreurs ou les utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. CETTE FICHE EST VALABLE POUR TROIS ANS.

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par Affairs Regulatory
Version Révisée AVR 28/2020